

-mentation, chimie, aeronautique)
seule facon qui permette a la
bourgeoisie de jouer un role sur
la scene internationale.

Cela a pour effet d'eliminer par
absorption, fusion ou faillite les
proprietaires de petites entrepri-
ses industrielles, commerciales, et
agricoles.

Avant 1958, cette petite bourgeoi-
sie avait une representation par-
lementaire (radicaux, socialistes)
disproportionnee par rapport a son
role economique (bouilleurs de cru,
settraviers)

Après 1958, son intrusion au par-
lement est devenue genante, donc in-
acceptable pour la haute-bourgeoi-
sie, qui avait par l'intermediaire
de l'Etat fort gaulliste pris la
direction du gouvernement (Pompidou
Chalandon...)

La majorite parlementaire dev-
vient essentiellement composee de
representants directs des monopoles,
qui dirigent l'Etat dans le
sens de leurs interets.

Si a leur creation, les syndicats
pouvaient obtenir la satisfaction
des revendications journalieres
tout en restant "politiquement
neutre", en jouant sur la division
de la bourgeoisie (multitudes d'u-
sines, ...) Il n'en est plus ainsi.

II Les syndicats en France

C.G.T.-F.O.:

Constituee, apres scission en 1947
par l'aile socialiste de la C.G.T.
appuyant le plan Marshall avec a
sa tete Leon Jouhaux.

Syndicat reformiste qui se dit
apolitique, mais partage les sieges
de directeurs et sous-directeurs
a la securite sociale avec le pa-
tronat.

Ses seuls buts sont le dialo-
gue et la concertation autour d'un
tapis vert.

Anti-cegetiste et anti-communis-
te a toute epreuve.

-le syndicat ne peut plus etre
reformiste, l'histoire a mon-
tra que le passage progressif
au socialisme est voue a l'e-
chec (1936: Front Populaire).

Ce genre de syndicat ne
peut devenir qu'un instrument
de muselage de la classe ou-
vriere (integration)

-le syndicat ne peut plus etre
anarchiste, c'est-a-dire igno-
rer le role de l'Etat dans la
condition des travailleurs.

-le syndicat ne peut etre que
revolutionnaire, c'est-a-dire
devenir un instrument de lutte
economique de la classe ouvri-
ere ayant la claire conscience
que les avantages arraches ne
seront durablement garanti
qu'avec l'instauration d'un
regime socialiste.

Le syndicat revolutionnaire
doit donc etre:

- independant vis-a-vis de l'E-
tat capitaliste qu'il combat.

- Democratique:

.eligibilite et revocabilite
des responsables a tous les
echelons.

.droit a la libre-discussion,
qui ne se concoit pas sans
le droit a s'organiser en
tendance (voir partie N III)

C.F.T.C.:

Maintenue et chretienne, tend
la joue droite lorsque le pa-
tronat lui accorde une "baffe"
sur la joue gauche.

Pratique la collaboration de
classe.

C.F.D.T.:

Creee en 1964 d'une scission
de la C.T.C., se dit aussi
apolitique.

Son but, avoue dans ses statuts
(article n.1) est de devenir ma-
joritaire dans la classe ouvri-